



# Evolution des couleurs de licence et des règles de participation

Thématique : Affaires juridiques et institutionnelles

Destinataires : Comités et Clubs

Nombre de pièces jointes : 1

Information

Diffusion vers : Comités et Clubs

Echéance de réponse :

## Ce qu'il faut retenir :

- Nouvelles couleurs de licence qui entraînent l'attribution de nouveaux statuts ;
- Nouvelles règles de participation selon la division ;

Le Comité Directeur de la FFBB a validé, les 30 et 31 mars 2018, les modifications réglementaires relatives à l'évolution des couleurs de licence, à compter de la saison prochaine.

### 1. Nouvelles Couleurs de Licence

Vous trouverez ci-dessous les nouvelles définitions des couleurs de licence.

La licence rouge a été supprimée. Seulement 4 couleurs de licence seront donc attribuées comme suit :

<b>Blanc</b>	Joueur mineur
<b>Vert</b> (JFL)* Joueur/se Formé(e) Localement	Joueur ayant <b>4 ans de licence FFBB entre 12 et 21 ans</b> OU Joueur ayant été exclusivement licencié en France et n'ayant pas évolué au sein d'une institution scolaire, universitaire ou académique hors de France
<b>Jaune</b> (JNFL)**	Joueur ressortissant d'un pays avec un accord particulier avec l'UE et <b>ne répondant pas aux critères de formation locale</b>
<b>Orange</b> (JNFL extra-communautaire)***	Joueur ressortissant d'un pays sans accord particulier avec l'UE et <b>ne répondant pas aux critères de formation locale</b>

Les statuts qui seront attribués aux licenciés en fonction de la couleur de leur licence sont les suivants :

- JFL\* : Joueur/se Formé(e) Localement
- JNFL\*\* : Joueur/se Non Formé(e) Localement
- JNFL\*\*\* **joueur non formé localement** extra-communautaire

**A savoir :** En pièce jointe à cette présente note, vous trouverez la liste des pays ayant un accord particulier avec l'Union Européenne.

## 2. Nouvelles règles de participation

L'évolution des couleurs des licences entraîne également une modification au regard des règles de participation à compter de la saison sportive 2018/2019.

**Les Comités Départementaux et les Ligues Régionales pourront également faire évoluer leurs règles de participation.**

Vous trouverez ci-dessous, les nouvelles règles de participation validées par le Comité Directeur :

### 2.1. Ligue Féminine 2

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

### 2.2. Equipes 2 des clubs de LF2 ayant un centre d'entraînement labellisé :

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite
	Vert	Sans limite
	Jaune	1
	Orange	0

### 2.3. Espoirs LFB/LF2

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite
	Vert	Sans limite
	Jaune	1
	Orange	0

2.4. Nationale Féminine 1

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

2.5. Nationale Féminine 2

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

2.6. Nationale Féminine 3

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

2.7. Nationale Masculine 1

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

2.8. Nationale Masculine 2

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

2.9. Nationale Masculine 3

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

2.10. Nationale Masculine 3 pour les centres de formation agréés

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2		
	Orange	0		

2.11 Pré-Nationale Féminine

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

2.12. Pré-Nationale Masculine

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

21/06/2018

Mail : [servicejuridique@ffbb.com](mailto:servicejuridique@ffbb.com)

Tél. : 01.53.94.25.40

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Aldric SAINT-PRIX Chargé de missions – Service Juridique et Institutionnel	Stéphanie PIOGER Vice-présidente	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2018-06-21 6 Evolution des couleurs de licences et des règles de participation	